



**Le jeune Johny Jean qui accuse quatre soldats uruguayens de la Minustah de l'avoir violé se rendra bientôt à Montevideo où il sera entendu par un tribunal civil en Uruguay, a appris Haïti Press Network de sources proches de la famille.**

Aucune date n'a été encore fixée, mais Johny Jean devait voyager dans les prochains jours en compagnie de ses avocats haïtiens et américains, a indiqué à HPN Me Fritz Dorzière, son mandataire.

« Le gouvernement uruguayen a pris contact avec nous par le biais de la chancellerie haïtienne pour inviter Johny à témoigner devant un tribunal civil », a déclaré Me Dorzière.

L'un des avocats du plaignant, Me Gervais Charles devait rejoindre à Montevideo les avocats américains de Johny Jean qui l'accompagneront en Uruguay.

Le jeune Johny Jean originaire de Port-Salut a porté plainte contre 4 soldats du contingent uruguayen déployé dans le sud de l'avoir sodomisé en juillet 2011 à l'intérieur d'une base militaire.

Des images de la scène ayant circulé sur internet ont porté les responsables de l'ONU à expulser les soldats qui ont été inculpés par un tribunal militaire puis libérés provisoirement en attendant de faire face au plaignant.

Le jeune haïtien a demandé des réparations s'élevant à 5 millions de dollars pour les dommages moraux et physiques causés par cette affaire.

« Depuis ce scandale, Johny vit à Port-au-Prince, il ne peut pas se rendre à l'école et ne peut pas retourner dans son village à Port-salut où il est stigmatisé », a expliqué Me Dorzière.